

Le 2 novembre 2017 à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni suite à la convocation en date du 26 octobre 2017 sous la présidence de M. de PLASSE Philippe, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- Présentation par M. Hugues DEWERDT de son travail pour l'église
- Synthèse sur le mur
- Questions diverses

Étaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Nathalie DUCROCQ et Patrick DUPONT, absents excusés.

Jeanne-Marie REMONT est élue secrétaire.

PRESENTATION PAR M. HUGUES DEWERDT DE SON TRAVAIL POUR L'ÉGLISE

Monsieur de PLASSE rappelle dans un premier temps les choix pris par le conseil il y a quelques temps entre « route » et « église ».

La position du conseil : Eglise et cimetière ensuite la route de Maisnil.

Il rappelle aussi que l'année précédente des devis ponctuels avaient été demandés sur la toiture de l'église et la grande porte, mais que depuis mai 2017 nous sommes entrés dans une démarche globale avec l'aide de Monsieur TETART du Conseil Départemental et qu'un diagnostic avait été demandé à Monsieur DEWERDT pour nous aider à y voir clair. But principal de notre réunion de ce soir.

Monsieur de PLASSE rappelle aussi que les finances de la commune sont limitées et que la part que la commune peut mettre dans les 2 à 3 ans tourne autour de 50 à 75 000 €.

Monsieur DEWERDT prend la parole et dans un premier temps nous explique sa méthode globale en insistant sur le fait qu'il est important de faire un état des lieux :

- Pour éviter des erreurs
- Pour avoir une vision à long terme, souvent la qualité permet de durer plus longtemps
- Pour assurer un « label » pour avoir un dossier de subvention défendable

Dans un deuxième temps, Monsieur DEWERDT nous fait un descriptif des travaux à réaliser. Nous nous étendons surtout sur les tranches 1 et 2 et sur les menuiseries.

Dans un troisième temps, nous défilons le devis afin d'y apporter quelques corrections et de choisir nos priorités :

- Couverture et charpente sacristie-chœur (tranche 1)
- Voûtes et chœur (tranche 2)
- Menuiseries annexes

Quelques tendances dans nos choix sur les travaux :

- Limiter les traitements des murs si possibles

- Démolition de l'appentis par le Conseil
- Le choix des gouttières ne semble pas retenu
- Proposer un local pour « la pause » pour les ouvriers qui vont venir travailler, pour baisser le coût financier.

Rapidement, Monsieur DEWERDT prend en compte nos observations et fait remarquer que les tranches 1 et 2 et les menuiseries peuvent tourner autour de 220 000 €, mais un doute important persiste sur l'état de la charpente que l'on ne peut voir. Il reste donc prudent.

Un nouveau descriptif sera rapidement établi sous 15 jours, puis nous énumérons les établissements susceptibles de nous aider pour le financement :

- Conseil Régional et Fondation du Patrimoine
- Conseil Départemental
- Préfecture (DETR)
- Sauvegarde de l'Art Français
- Souscription volontaire

Nous remercions Monsieur DEWERDT de son intervention qui nous laisse à notre réunion.

SYNTHESE SUR LE MUR

Monsieur de PLASSE relate l'entretien passé avec Monsieur DUCAMPS Tanguy du 19 octobre 2017.

Globalement positif, Monsieur DUCAMPS est bien conscient que l'on ne peut laisser ce mur dans cet état et qu'il faut trouver la solution la moins chère. Il est aussi tout à fait d'accord pour que les travaux soient pris en charge par la Mairie et lui-même.

La difficulté est de définir le montant des aides dont Monsieur DUCAMPS pourrait bénéficier, qui peut être de 10 000 € du Conseil Régional ainsi qu'une réduction d'impôt, mais ses revenus face à la crise agricole ont fortement chuté.

Différentes simulations ont été faites. Il s'avère que le coût net global des travaux tournerait autour des 35 à 40 000 € soit pour chacun entre 17 500 et 20 000 € si on retient la clé de répartition des 50 % nets entre la Mairie et Monsieur DUCAMPS.

La discussion se fait sur ces idées. Mais Monsieur Bertrand DURANEL se met à la place de Monsieur DUCAMPS et estime que mettre cette somme pour réparer le mur paraît démesurée. Monsieur David SENECHAL explique qu'une palissade « style béton » coûte 50 €/m en matériaux soit autour de 100 € posé. Une solidarité se dessine pour aider dans la réalisation des travaux, qui sont vite chiffrés autour de 10 à 15 000 € pour la totalité des travaux, fondations comprises.

Monsieur de PLASSE rappelle que la volonté de tous au départ était de préserver le patrimoine en « pierres blanches » et que nous n'aurons pas d'aide pour une palissade « style béton ». De plus, il a peur de la position du Département et de la Région qui nous

aident pour l'église. Une partie du conseil municipal dont Jeanne-Marie REMONT trouve dommage pour quelques milliers d'euros de perdre « tout un côté patrimoine ».

Le sujet s'est terminé avec deux idées :

- Vérifier dans le mois le coût et les entreprises qui pourraient se charger de la palissade. Monsieur DURANEL s'en occupe.
- Vérifier les conséquences éventuelles pour le financement de l'église. Monsieur de PLASSE va contacter Monsieur DEWERDT et Monsieur TETART.

QUESTIONS DIVERSES

Projet terrain de pétanque

Quelques personnes voudraient faire dans le terrain de la salle des fêtes un endroit propice pour pouvoir jouer à la pétanque (10m X 5m). L'idée est retenue et les travaux pourraient avoir lieu au 1^{er} semestre 2018.

Maison des Anglais

Monsieur LEMAIRE a contacté la Mairie pour dire que si « la maison des Anglais » était à vendre il serait acheteur. L'information est donnée mais le conseil reste neutre pour l'instant.

Les cailloux « vers Epainchen »

Un accord avec le Maire de Roëllecourt a été pris pour participer à 50 % au financement du retrait de ces cailloux qui sont arrivés à Foufflin suite à une demande de Roëllecourt il y a plus de 35 ans.

Repas des Aînés et Colis de Noël

Validation des choix de 2016.